

LES NON-HUMAINS PEUVENT-ILS ETRE DES PORTE-PAROLE?

Fabrizio Li Vigni¹

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris

Résumé : *Dans le cadre de la théorie de l'acteur-réseau de Bruno Latour et Michel Callon, nous proposons l'extension de la fonction de porte-parole aux non-humains. Après avoir montré que cet ajout conceptuel n'est pas en contradiction avec les prémisses de la théorie, nous trouvons un support ultérieur dans le travail de François Cooren sur l'action et l'agence dans le dialogue, où avec un mouvement de bas en haut, les textes peuvent agir sur les humains. L'idée nous a été suggérée par une expérience de pensée sur le rôle qu'ont les publications pour un étudiant qui prépare son dossier pour une bourse doctorale. Notre assertion est qu'elles fonctionnent comme porte-parole des comités éditoriaux des revues scientifiques face au jury qui doit attribuer les bourses.*

Abstract : *In the context of Bruno Latour and Michel Callon's Actor-Network Theory, we propose the extension of the spokesman function also to non-humans. After showing that this conceptual addition does not conflict with ANT premises, we find an additional theoretical support in François Cooren's work on action and agency in dialogue, where with an upstream movement texts can act on humans. The idea was suggested to us by a mental experience on the role that publications have for a student preparing the application dossier for a Ph.D scholarship. Our claim is that they function as spokesmen of scientific magazine editorial committees vis-à-vis the scholarship jury.*

Mots-clés : Théorie de l'acteur-réseau ; action ; agence ; dialogue ; porte-parole ; non-humains.

¹ Je remercie Aurélie Charton pour ses corrections de mon texte ; mon enseignant de master, l'historien des sciences Dominique Pestre (EHESS, CAK), pour son encouragement et ses commentaires ; mon ex-enseignant de licence en Italie et ami, le philosophe du langage Francesco La Mantia (Università degli Studi di Palermo), pour m'avoir conseillé le texte de François Cooren ; et François Cooren lui-même pour ses corrections, suggestions et pour son inspiration.

Introduction

Dans ce texte nous proposerons l'extension de la fonction de porte-parole, telle qu'elle est décrite par Bruno Latour et Michel Callon dans leur théorie de l'acteur-réseau (*Actor-network Theory* ou ANT, en anglais²), aux acteurs non-humains. L'utilité de cette extension réside dans le fait qu'elle expliquerait pourquoi des artefacts tels que, par exemple, des textes écrits ont la capacité d'altérer les équilibres de pouvoir entre les humains. Dans la première partie de ce texte, nous rappellerons brièvement le concept de porte-parole chez Latour et Callon avec l'exemple de Pasteur (Latour, 2011) et des coquilles Saint-Jacques (Callon, 1986). Dans la deuxième partie, nous avancerons notre proposition théorique. La troisième partie s'inspirera d'un ouvrage de philosophie de la communication, écrit par François Cooren (2010), qui nous fournit un support théorique additionnel et plus général. La quatrième partie présente une expérience de pensée qui illustre l'idée exposée ici.

La fonction de porte-parole chez Latour et Callon

Selon le récit épistémologique classique, Louis Pasteur « a découvert » les microbes pratiquement tout seul par l'entremise de l'immense puissance de son génie. L'analyse de Latour (1983, 2011) nous montre que la situation était un peu plus complexe que cela. Tout d'abord, il y avait plusieurs acteurs impliqués : les hygiénistes, Pasteur lui-même, les pastoriens, les vétérinaires, les politiciens, les journaux, l'opinion publique, les éleveurs, les vaches, la maladie du charbon, les microbes. Latour montre également que la « révolution » pasteurienne ne se fit pas tout d'un coup, mais qu'elle s'est inscrite dans le mouvement de régénération porté par les hygiénistes dans les années précédentes, qui posait les problèmes et les priorités, qui distribuait les récompenses, trouvait les fonds, construisait les réseaux (Latour, 2011, p. 47). Latour montre ainsi comment le groupe des hygiénistes en est venu à traduire les intérêts et les réussites de Pasteur pour se les approprier et y pendre appui. De son côté, Pasteur est parvenu, selon Latour, à exploiter les buts et le pouvoir, surtout médiatique, de ce groupe en lui donnant, bien qu'avec un langage nouveau, ce que ses membres recherchaient. Cette alliance augmente ainsi la puissance à la fois des

² Callon (2006b) la traduit en français par « sociologie de l'acteur-réseau » ou SAR.

hygiénistes et des pasteurien. Mais ce n'est pas la seule traduction³ qui a lieu dans le processus : la plus importante est celle de faire des microbes des protagonistes à part entière de l'histoire.

Nous rappellerons brièvement les principes qui fondent la théorie de l'ANT afin de montrer la cohérence de notre proposition avec ces prémisses. Tout d'abord, c'est le principe de symétrie qui amène Latour à inclure parmi les protagonistes les humains comme les non-humains. Le but philosophique de l'ANT est de rejeter la distinction nette entre société et nature. Les microbes ne sont pas seulement des objets passifs, ils ont aussi un rôle actif : dans un certain milieu, ils se développent, alors que dans d'autres ils ne se reproduisent pas. Le mérite de lier la cause de la maladie du charbon à la présence des microbes n'est pas seulement le fait de Pasteur : il revient aussi aux microbes eux-mêmes qui, dans le milieu que Pasteur leur fournit dans une boîte de Petri, commencent à se développer jusqu'à ce qu'ils deviennent *visibles*. Ils sont par conséquent des protagonistes de l'histoire de plein droit. Mais il y a encore un problème : ils ne sont pas seulement très petits – obstacle contournable –, ils sont aussi muets. Comment peuvent-ils être des protagonistes s'ils ne s'expriment pas? Pasteur et les pasteurien leur donnent la parole, en parlant pour eux, en leur nom. Ils montrent l'existence des microbes, ils s'en font les porte-parole, car ils interprètent leurs caractéristiques, leurs préférences relatives aux milieux où ils peuvent vivre et prospérer, leur biologie reproductive, et ainsi de suite.

³ Rappelons que la traduction est le concept-cœur de l'ANT. « Par traduction on entend l'ensemble des négociations, des intrigues, des actes de persuasion, des calculs, des violences grâce à quoi un acteur ou une force se permet ou se fait attribuer l'autorité de parler ou d'agir au nom d'un autre acteur ou d'une autre force [...]. » (Callon et Latour, 2006, pp. 12-13). Traduire, pour l'ANT, signifie mettre en relation non seulement des énoncés, mais aussi des énoncés avec des objets, des êtres vivants non-humains, des instruments, des règles. La traduction est l'opération de déplacement, translation, transformation de certains acteurs et de leurs intérêts de façon que le résultat convienne aux acteurs qui sont en train de construire un réseau long et puissant. Pour l'ANT, chaque action, chaque mouvement est une traduction, parce que tout est un protagoniste, une entreprise comme un parti politique, un scientifique comme un atome (Callon, 2006a, p. 243). « Traduire c'est déplacer. [...] Mais traduire, c'est également exprimer dans son propre langage ce que les autres disent et veulent, c'est s'ériger en porte-parole. » (Callon, 1986, p. 204).

Dans un travail précédent et fondateur de l'ANT, dédié au triangle « coquilles Saint-Jacques (*Pecten maximus*) / marin pêcheurs / chercheurs du CNEXO », Callon suggère que les scientifiques « font parler » des êtres sans parole, comme les délégués d'un syndicat parlent pour leurs membres. « En effet [...] la négociation entre les coquilles et les chercheurs tournent autour d'une seule question : combien de larves se laisseront-elles prendre au piège ? » (Callon, 1986, p. 194). Une fois que les chercheurs ont compté le nombre de coquilles prises dans les pièges, ils pourront, comme avec le processus démocratique qui élit des représentants, dire si les coquilles s'attachent ou pas aux collecteurs, ce qui leur donnera ainsi l'autorité de parler pour elles. Être porte-parole signifie donc ici faire taire ceux au nom de qui on parle, car on parle à leur place. Cela implique une traduction, laquelle peut être contestée à chaque moment, puisque les humains peuvent recommencer à parler, et les microbes ou les coquilles peuvent se comporter soudainement d'une façon bizarre ou contraire à ce que leurs porte-parole avaient prévu, ou cru, ou voulu faire croire.

Les non-humains peuvent-ils être des porte-parole?

Dressons à présent la liste d'éléments qui forment la base de notre argumentation. D'abord, l'ANT s'appuie sur le programme fort de David Bloor en partageant le principe de symétrie selon lequel il faut expliquer avec les mêmes termes les vérités et les erreurs tout au long de l'histoire des sciences et des techniques (Latour, 2005, p. 334, p. 352). Mais l'ANT s'en distingue en étendant ce même principe de symétrie (laquelle devient ainsi « généralisée ») au traitement des humains et des non-humains, qui doit être, lui aussi, impartial et équivalent. Si l'on choisit un terme pour les humains, l'on doit utiliser le même pour les non-humains, et vice versa. Avec cette règle, il devient évident que la distinction entre science et société – que l'ANT veut aplanir – découle d'un traitement asymétrique des acteurs humains et non-humains (Latour, 2011, p. 136).

Que penser du rôle de porte-parole ensuite? Le porte-parole parle au nom de ce qui ne peut pas parler, il en interprète, traduit et représente les intérêts (Latour, 2011, p. 292). Mais, en respectant le principe de symétrie généralisée, on peut se demander pourquoi limiter la fonction de porte-parole aux humains? *En suivant ce principe et pour le réaliser jusqu'au bout*, on peut étendre cette fonction aux non-humains. Eux aussi peuvent *parler* de

choses *qui ne parlent pas*. Si on doit utiliser ces mots – « parler », « ne pas pouvoir parler » – pour les humains, dans le premier cas, et pour les non-humains, dans le deuxième cas, pourquoi ne pourrait-on pas intervertir les termes et donc faire *parler* des non-humains au nom des humains qui, dans certaines circonstances, *ne peuvent pas parler*? « Faire parler » est ici entendu de façon ambiguë, pour inclure un texte écrit qui, rigoureusement, n'émet pas de sons. C'est ici le noeud de notre argumentation et c'est pour cela que nous nous référons au principe de symétrie généralisée, qui impose l'usage des mêmes mots à condition qu'ils soient employés de façon « floue », souple.

Notre proposition s'accorde avec les prémisses de la théorie de l'ANT, et s'insère dans sa structure de fond. Qui plus est, nous croyons que le fait de concéder le rôle de porte-parole aux non-humains respecte non seulement le principe de symétrie généralisée, mais en est aussi l'une des conséquences *naturelles*. Latour affirme ainsi que « *les entéléchies⁴ ne peuvent être partagées en 'animées' et en 'inanimées', en 'humaines' et 'non humaines', en 'objets' et en 'sujets' car cette partition est toujours le moyen pour une force d'en séduire une autre.* » (Latour, 2011, p. 292). Ce sont les acteurs eux-mêmes qui définissent les autres acteurs, les révolutions, les enjeux. Ce sont eux qui établissent, par exemple, ce qui est moderne et ce qui est ancien. Ce sont eux qui déterminent la nature du temps (Latour, 1997), pas nous : si nous le faisons, comme le font les épistémologues que l'ANT veut contrecarrer, cela voudrait dire que nous identifierions *a priori* la position des vainqueurs. Par conséquent, il faut inclure aussi les non-humains parmi les porte-parole, précisément pour ne pas tomber dans cette erreur. Ne pas le faire équivaut à opérer une fracture arbitraire, comme de déterminer après coup qui est sujet et qui est objet, qui est primitif et qui est développé. Afin d'honorer cette position, il faut donner une définition plus « ample » du porte-parole, comme l'ANT l'a d'ailleurs déjà fait avec la figure de l'acteur⁵ : le porte-parole est un actant qui « parle » (au sens flou, donc aussi de façon *engravée*, écrite) pour le compte de ceux qui, à un moment donné, ne peuvent pas parler. Les textes écrits, qui sont l'objet de

⁴ Entéléchie est un synonyme d'actant, c'est-à-dire quelque chose qui tend par sa propre force vers un objectif (voir aussi la note 4).

⁵ En suivant le sémiologue Greimas, Latour utilise « acteur » en synonymie avec « actant », figure beaucoup plus générique, qui ne se limite donc pas aux humains : un actant est chaque entité capable de changer l'état d'une autre entité.

notre propos, sont des énoncés, bien qu'ils ne soient pas prononcés à voix haute. Si la société et la nature forment un hybride unique et indivisible sous forme d'un réseau, tous les protagonistes de cet unique milieu doivent avoir des caractéristiques communes : c'est là la proposition de l'ANT.

Dans *Politiques de la nature*, Latour (2004) attribue la capacité aux non-humains de faire agir les humains : « Les non-humains [...] ne sont pas des objets et encore moins des faits. Ils apparaissent d'abord comme des entités nouvelles qui font parler ceux qui s'assemblent autour d'elles et qui discutent entre eux à leur propos » (p. 104). Mais il s'agit d'une activité *passive*, comme une sorte de moteur immuable aristotélien, alors que nous proposons ici un rôle plus actif pour les non-humains. L'ANT ne met pas l'accent sur la possible « autonomie » des non-humains eux-mêmes, donc elle n'envisage pas qu'ils puissent être des représentants, des porte-parole, de plein droit. Une inscription, un modèle, un article, s'ils devaient être des porte-parole, le seraient toujours de non-humains (un article parle d'étoiles, de singes, de microbes, de marchés financiers, etc.). Certes, les articles font en quelque sorte figure de porte-parole des auteurs qui les ont écrits, mais il s'agit d'un acteur qui se fait porte-parole de lui-même à travers un instrument – le déplacement est assez limité.

Nous voulons mettre l'accent d'abord sur une certaine autonomie du rôle de porte-parole des non-humains-textes, car ils accomplissent un déplacement beaucoup plus grand, et avec une fonction différente, car les humains ne s'auto-affirment pas grâce à un texte mais par la valeur que quelqu'un d'autre a donnée à ce texte. Deuxièmement, nous essayons de rendre compte de la capacité des non-humains à faire figure de porte-parole pour des humains *autres* que les auteurs de ces textes. Donc le mouvement, suggéré par l'expérience de pensée dont on parlera plus bas, n'est plus : non-humains (i.e. microbes)→non-humains (i.e. un article)→humains (i.e. communauté de scientifiques), mais bien : humains (i.e. un candidat)→non-humains (i.e. sa liste de publications)→humains (i.e. le jury).

Nous voudrions rappeler que l'ANT est toujours une injonction à aller sur le terrain : Callon (2006b) écrit que la théorie est « un chantier ouvert et non une construction achevée et fermée [...] » (p. 275). Latour (2007) souligne aussi qu'elle ne donne pas une description valable pour tous les processus empiriques. Au contraire, il y a des événements dont il faut faire le compte

rendu : à chaque cas le sociologue doit trouver l'outillage qui convient le mieux, en créant de nouveaux concepts si nécessaire.

Les non-humains et la ventriloquie

Un support conceptuel ultérieur nous vient d'un travail de philosophie de la communication qui, parmi d'autres sources, utilise précisément celles des *Science & Technology Studies* (STS), notamment Latour et Callon, et celle de l'ethnométhodologie de Garfinkel. Ceci, tout en ayant des implications non seulement pour l'étude pratique de la communication, mais aussi pour l'anthropologie, et même la politique. Nous nous référons au livre *Action and Agency in Dialogue*, écrit par François Cooren (2010)⁶, qui prend en examen les formes du dialogue, en se concentrant sur un phénomène qu'il appelle « ventriloquie ». Son objectif est de démontrer que, s'il est vrai qu'il est possible de faire des choses avec les mots (en suivant en cela Austin, 1975), il est aussi bien vrai que les choses peuvent nous faire dire des mots (Latour, 2010, p. XIV). La thèse centrale est en effet que le phénomène de ventriloquie, selon lequel un acteur en fait parler un autre à travers la production d'un énoncé, est ubiquitaire (Cooren, 2010, p. 1).

La première proposition, dans l'argumentation de Cooren, est que, parmi les protagonistes d'un dialogue, les humains ne sont pas les seuls acteurs à considérer (Cooren, 2010, p. 1). La seconde proposition consiste en ce que le dialogue est toujours un acte de déplacement (*dislocation*) parce que les acteurs mobilisent constamment d'autres entités qu'ils représentent (Cooren, 2010, pp. 2-3). Or, comment les non-humains peuvent-ils agir (car ils influencent des humains)? Cooren définit l'action comme une transformation d'état opérée par un acteur (2010, p. 17). Normalement cela est attribué aux humains, mais rien de cette définition n'empêche qu'elle soit étendue aux non-humains, puisqu'une transformation d'état n'a pas forcément besoin d'un acteur doué d'intentionnalité pour qu'elle se vérifie. Dire que les poissons ou les plantes respirent ne veut pas dire qu'ils respirent exactement de la même façon que nous humains; également, dire qu'un ordinateur apprend, ne veut pas dire que l'ordinateur apprend comme nous (ce qui est cependant soutenu par les défenseurs de l'Intelligence Artificielle Forte), ni

⁶ Ce livre vient d'être publié en langue française : (2013). *Manière de faire parler. Interaction et ventriloquie*, Lormont, France : Éditions Le Bord de l'eau.

que nous apprenons comme l'ordinateur (ce qui impliquerait une réduction de l'humain à une machine). Cooren utilise simplement les mots dans tout l'éventail de leurs possibilités de signification (2010, p. 19). Donc, si l'on accepte en général que des non-humains puissent agir (« Hubble a découvert telle galaxie »), on peut alors avancer que les textes⁷ puissent aussi agir sur les humains, car la communication est une action. Cooren (2010) écrit :

[...] things like documents can be said to convince people. [...] convincing not only is a performance verb [...] but also a speech act, and more precisely a perlocutionary act [...] It is a perlocution in that it implies the interlocutor's reaction to what is said or put forward [...] While Austin and Searle implicitly or explicitly reduce this type of action to what humans and only humans do, nothing should prevent us from attributing a perlocutionary act to a text. (p. 19-20)

L'action n'est pas une prérogative des humains, comme nous explique Cooren, en accord avec l'ANT : un texte de tout type peut donc être considéré comme un acte perlocutoire, à savoir un acte capable d'influencer la psychologie du récepteur. Reconnaître cela, tout en n'impliquant pas une réduction des humains aux non-humains, ni, à l'inverse, une identification des non-humains aux humains, nous permet de voir que nous agissons de la même façon que nous sommes agis (Cooren, 2010, p. 22). Ce qui amène Cooren à parler d'une nouvelle philosophie de l'action, dans laquelle nos actions sont possibles grâce à toute une gamme de sous-actions et de délégations. Lorsque j'allume la lumière, c'est moi mais aussi l'interrupteur et le circuit électrique qui accomplissons l'action. L'action est donc partagée (Cooren, 2010, p. 23).

À chaque fois que deux personnes parlent en face à face ou à distance, par la médiation de leur voix ou d'un texte écrit, il y a toute une autre série d'acteurs non-verbaux qui entrent en jeu et qui parlent pour elles. En ce qui concerne la communication humaine, faisant écho à Derrida (1988), Cooren affirme que chaque acte de communication est, en fait, un acte de télécommunication. Non pas parce qu'il s'agit forcément d'un échange de messages à distance, mais parce que les textes, les intonations, les gestes que nous produisons parlent *en notre nom* (Cooren, 2010, p. 27-28). Une

⁷ Cooren entend par « texte » toute médiation symbolique, pas seulement écrite.

notice ou une brochure avec des règles peut ainsi agir sur ceux qui y sont assujettis en altérant leur action, en leur faisant faire des choses qu'ils n'auraient pas fait sinon ou en les invitant à éviter de faire d'autres choses. Dire que la notice a fait quelque chose n'est pas seulement une façon de parler. Elle agit aussi parce qu'elle a été conçue par d'autres humains. Les humains qui agissent à cause de la notice, agissent aussi parce que la notice a été écrite et réalisée par d'autres acteurs. Mais désigner comme les seuls « vrais » acteurs les humains, en ignorant la fonction de la notice, ne rend pas justice au fait qu'elle agit *effectivement*, même si c'est différemment de la façon dont les humains agissent. Cooren écrit que rien n'empêche qu'on voit la notice comme un agent en quelque sorte autonome, malgré qu'elle soit la création d'une personne et malgré qu'elle agisse pour celle-ci (2010, p. 30). Les notices écrites comme « Interdiction de fumer » sont censées produire un résultat, dans ce cas rappeler aux gens de ne pas fumer. Et elles font leur travail sans que personne ne soit là avec elles pour renforcer ou permettre leur action (Cooren, 2010, p. 51-52).

Si nous prenons maintenant la définition de « passion » telle que conceptualisée par Cooren (2010), nous pouvons voir que, à la base de toutes les significations, il y a l'idée générale de quelqu'un ou quelque chose qui est agi, animé par quelqu'un ou quelque chose, que ce soit positivement ou négativement (p. 58). Or, si l'action est bien partagée, cela signifie qu'il y a toujours action et passion, activité et passivité, et si tout peut agir, tout peut également être agi. Cela signifie que « the chain of agencies not only goes downstream – through the texts that come to speak and act on our behalf [...] but also upstream – through what appears to lead us to do what we do » (Cooren, 2010, p. 66).

La notion de ventriloquie, telle que mobilisée par Cooren, s'éloigne quelque peu de celle, plus classique, qui désigne un art du spectacle où un illusionniste projette sa voix de telle manière qu'elle semble provenir d'une marionnette qu'il manipule. Elle s'applique à n'importe quelle activité de production où le produit agit à son tour sur son producteur (Cooren, 2010, p. 85-86). Par exemple, dans le dialogue *Criton* de Platon, les personnages sont en réalité au nombre de trois : Socrate, Criton lui-même et les lois d'Athènes, que Socrate fait parler par un acte de ventriloquie, aussi appelé « prosopopée » (Cooren, 2010, p. 87). L'acte de ventriloquie met une distance ou une sorte d'indécidabilité entre l'auteur et son texte, et induit

pour le récepteur un doute sur ce que l'auteur croit ou pense (Cooren, 2010, p. 88). Lorsque les textes nous font agir, ou lorsque nous les faisons agir, il peut y avoir une erreur d'interprétation du message lui-même, une trahison dans la traduction : cette distance entre l'auteur et le texte est en concordance avec l'ANT, qui rappelle que tout actant se trouve à l'intérieur d'un réseau où les autres acteurs transmettent, manipulent, transforment plus ou moins consciemment le texte selon leurs caractéristiques, leurs fins, leurs intérêts. Indécidabilité, au moins dans ce cas et dans la perspective de l'ANT, veut dire cela : la chose dite ou écrite peut mettre son auteur dans une position qu'il ne voulait ni ne prévoyait (Cooren, 2010, p. 90). Interpréter, c'est d'ailleurs faire parler (Cooren, 2010, p. 98) – c'est la prérogative du porte-parole selon l'ANT, reprise par Cooren dans son texte. Ce qui est dit est aussi important que ce qui n'est pas dit : l'implicite agit également. Cet aspect nous intéresse parce que dans l'expérience de pensée que nous allons utiliser pour illustrer notre propos, le non-humain-texte qui agit comme porte-parole sera particulièrement sujet à l'aléatoire du réseau dans lequel il se trouvera à agir.

Une expérience de pensée

Nous n'avons pas conduit une étude de terrain. Plutôt, la proposition que nous avançons dans ce travail nous a été suggérée par une « expérience de pensée » que nous avons menée relativement à un cas de la vie quotidienne d'un universitaire. En appliquant le cadre de l'ANT, nous avons mené un exercice mental et nous sommes demandé quel rôle possédait chaque actant dans une situation donnée. Nous sommes aperçu que des actants non-humains pouvaient être conçus comme des porte-parole. Cette expérience mentale ne se veut pas une démonstration, mais plutôt une illustration de ce qui a été avancé de manière théorique jusqu'ici.

Une des choses les plus intéressantes de l'ANT est qu'elle naît dans la sociologie des sciences et des technologies, mais ne s'y limite pas. Comme on l'a rappelé plus haut, pour les théoriciens de l'acteur-réseau, la théorie n'est pas achevée une fois pour toutes. Elle offre néanmoins un outillage conceptuel de départ, avec lequel il faut se confronter, et l'on a vu que notre proposition ne contredit pas ces prémisses.

Considérons un groupe d'étudiants à la maîtrise qui postulent à un concours de bourses doctorales. Voilà la liste des acteurs en jeu : les étudiants-postulants; le jury de professeurs; les tuteurs assignés à chaque étudiant; puis les organismes subventionnaires (État, Région, Université); les bourses elles-mêmes (avec leurs calendriers, leurs conditions, leurs salaires); les projets de thèse doctorale de chaque étudiant; le CV de chaque étudiant; le CV de chaque encadrant. Ce sont ici les éléments fondamentaux dans la négociation en question. Il y a peut-être d'autres protagonistes en jeu, éventuellement secondaires, mais faire une liste exhaustive n'est pas notre but à ce moment-ci. Concentrons-nous sur le *contenu* du CV.

Qu'est-ce qu'il y a dans un curriculum? Les données personnelles; les études faites; les financements reçus (s'il y en a eu); les positions ou les expériences de travail (si elles ont quelque pertinence avec la carrière académique); mais aussi l'annexe contenant les publications (si on en a fait quelques-unes). Chacune de ces sections sert à faire des professeurs du jury des *alliés* de l'étudiant, qui doit, avec leur appui, prendre avantage sur les autres postulants avec qui il est en compétition. Un bon dossier doit convaincre le jury qu'il décrit un étudiant qui mérite qu'on y investisse des fonds. Dans ce cadre, du point de vue de l'ANT, le principe de symétrie généralisée est respecté : les protagonistes sont tantôt des humains (les étudiants, les professeurs) tantôt des non-humains (les bourses, les CV). Les rapports de force, la façon de faire des alliés et l'intéressement sont bien présents : chaque étudiant est en compétition avec les autres en cherchant l'appui des professeurs dans le jury, en essayant de les intéresser à son projet, à son cursus tant professionnel que personnel et à ses buts. Le projet de thèse met en exergue les curiosités et les aptitudes intellectuelles de l'étudiant qui veut les approfondir. Cependant, il doit aussi intéresser les professeurs en les convainquant de la cogérence du projet, de sa réalisabilité, de sa nouveauté et de son utilité pour la recherche, pour l'université et même pour la société. Y a-t-il des porte-parole parmi ces acteurs? Oui, à commencer par le jury des professeurs, qui parlent au nom de l'État (dans le cas des bourses provinciale et fédérale), et en continuant avec les étudiants, qui parlent au nom des objets qu'ils voudraient investiguer. Mais quel est le rôle stratégique des non-humains dans le dispositif?

Un élément qui peut donner un avantage majeur au postulant est la publication d'articles. Quel est leur statut, selon l'ANT? Ces acteurs non-

humains sont des alliés de l'étudiant qui peuvent lui amener d'autres alliés, les professeurs. Mais quel est leur rôle dans le jeu? Quelle est leur fonction exacte? Nous proposons de les considérer comme des porte-parole. Voici une contre-argumentation probable face à cette posture : les porte-parole ne sont que des humains, puisque leur fonction est précisément celle de donner la *parole* à qui *ne l'a pas*, donc un acteur qui n'est pas doué de langage ne peut pas l'être. D'ailleurs, dans *La science en action*, Latour (2005) parle des porte-parole comme d'un problème uniquement entre humains :

Avoir affaire à un porte-parole n'équivaut pas à être face à n'importe qui. C'est se trouver face à face non plus avec Jean ou avec le Professeur, mais avec Jean et le Professeur plus les nombreuses choses ou personnes au nom de qui ou de quoi ils parlent. [...] Pourtant la force d'un porte-parole n'est pas si grande, puisqu'il n'est par définition qu'un homme ou une femme dont la parole peut être mise en doute – un Jean, un Professeur, un Davis. (p. 174-175)

Cependant, que font les articles qu'un étudiant a publiés et qu'il annexe à sa demande doctorale à être évaluée par un jury? Précisément, ils *parlent (in sensu lato)* au nom des comités rédactionnels de ces revues dans lesquelles ils ont été publiés. Les membres de ces comités *ne peuvent pas parler* au moment du jugement de l'étudiant par le jury. Chaque membre du jury ne peut contacter chaque membre du comité d'une revue, et l'inverse n'est pas possible non plus. Les articles sont *porte-parole, traducteurs, interprètes, représentants* du comité de la revue, parce qu'ils expriment le fait que ce comité a donné sa confiance et son crédit à l'étudiant, en acceptant son article. Ils représentent donc cette confiance, ce crédit; ils les retraduisent devant le jury de bourse en un signe de prestige et de valeur attribué au postulant, afin de déplacer la décision du jury vers cet étudiant et non vers un autre. Les articles font comme si le comité de la revue *était présent*, lui aussi, *face au jury* et à côté de l'étudiant. Ces objets relativement petits et inertes ne sont en fait que la pointe de l'iceberg de réseaux grands et puissants. La fonction de porte-parole attribuée aux articles met en lumière leur rôle actif et leur donne de plein droit l'appellatif d'actants. Leur pouvoir d'influence ne serait pas justifié si l'on ignorait tout ce qu'il y a derrière en termes de réseaux, de prestige, de valeur sociale et de puissance.

Latour écrit qu'un porte-parole parle au nom d'actants qui sont muets ou qui deviendraient inaudibles car trop bruyants s'ils parlaient tous ensemble. Dans l'interprétation, il y a aussi toujours une traduction/trahison (Latour, 2011, p. 245). Où est la trahison dans notre cas? Même si le comité rédactionnel d'un journal est, disons, un « distributeur potentiel de prestige », on ne sait pas si, appelé à défendre l'étudiant-auteur au moment de la décision du jury, il lui donnerait un jugement positif pour la bourse. En ce sens, les articles sont des « représentants » ou des « interprètes » de la volonté du comité, qui est muet puisqu'il n'a pas le pouvoir, ni d'ailleurs l'intérêt, d'intervenir directement sur les décisions du jury. Ce serait tout simplement une ingérence, aussi « trop bruyante » (car un comité est composé de plusieurs personnes), et qui n'est pas prévue par les règles de fonctionnement du processus pour l'assignation d'une bourse doctorale. Pour davantage de force, un actant doit s'adosser à une force plus grande et plus stable que lui. « Même minuscule, la différence de solidité suffit à créer ce gradient de résistance qui les rend tous les deux réels pour une autre entéléchie à laquelle il(s) se mesure(nt) » (Latour, 2011, p. 246). Entre l'étudiant et la revue, c'est bien la revue qui est la plus durable, et la solidité apportée à l'étudiant par cette alliance est mesurée par une troisième entéléchie, qui est le jury.

Latour parle de ceux qui ne peuvent pas parler comme des êtres « muets ». Pour inclure entre eux un comité de revue, fait par des acteurs qui *pourraient* parler dans d'autres occasions, il faudrait ajouter à « muets » l'adverbe « momentanément ». Le comité est hors-jeu momentanément, il est *contextuellement* muet au moment où le jury doit juger les candidats. Pour cette raison, il a besoin d'un porte-parole. On pourrait renverser les formes logiques de l'énoncé suivant : « Il n'y a rien qu'on ne puisse réduire au silence et rien non plus qu'on ne puisse faire parler » (Latour, 2011, p. 293). Avec ces deux « rien », Latour veut dire qu'il n'y a aucun acteur qu'on ne puisse faire parler *à travers des porte-parole*. On pourrait aussi comprendre cette phrase ainsi : il n'y a rien qu'on ne puisse faire parler *comme des porte-parole*. C'est seulement de cette façon que le principe de symétrie généralisée peut devenir tout à fait général.

Une fois cette situation analysée avec l'outillage de l'ANT, il nous reste à voir comment la théorie de Cooren s'applique au cas d'un étudiant postulant pour une bourse doctorale. La ventriloquie, comme nous l'avons

vu, est un mouvement double qui va et en aval et en amont. Des humains, il va aux textes qui parlent pour les premiers (*downstream*). Par ventriloquie en amont, Cooren entend que les humains « ventriloquent » des êtres au nom desquels ils parlent implicitement ou explicitement : une organisation, un principe, une valeur. Ils peuvent aussi être animés par quelque chose : une émotion, une préoccupation, un texte. Latour, dans la préface du livre de Cooren, l'explique bien : « [...] ventriloquism is inverted: we, the human subjects, are the *dummies* toward which other entities are projecting their real voices as if they were coming *from us* » (Latour, 2010, p. XV). Le jury, sur la base des éléments à disposition dans le dossier (CV, articles, etc.), décide – parle – *comme si* ce qu'il dit venait *de lui*. La vision d'ensemble n'est pas simplement que des humains agissent sur d'autres humains à travers des textes, parce que ceux-ci agissent de quelque façon par eux-mêmes. Cooren rappelle en outre que la division entre les formes de ventriloquie en aval et en amont est de nature analytique, car les deux phénomènes se réalisent toujours en même temps (2010, p. 112).

Pour résumer : le postulant présente ses publications au jury, pour les faire parler en son nom et au nom des comités rédactionnels des revues – le mouvement en aval ou *downstream*. Le jury peut être mû par les publications dans sa décision⁸ par rapport à l'attribution de la bourse au postulant – le mouvement en amont ou *upstream*. Il s'agit d'un tout qui est uni et inséparable, où chaque actant est *agi*, et chaque *agi* est actant. Cooren écrit en effet : « Communication is *ecstatic* (in the etymological sense of 'being out of place') in that it is the very nexus where figures with variable ontologies come to be incarnated, embodied, and re-presented, in other words, made present » (2010, p. 112).

La question est assez complexe, ce qui n'est pas un défaut : elle fait ressortir davantage l'utilité de tous ces concepts pour une analyse plus profonde des phénomènes sociologiques et communicationnels. Le postulant parle au nom des comités de revue à travers ses publications, tandis que les publications parlent au nom des comités et du postulant, tout en faisant

⁸ Qu'elle soit positive ou négative. En effet c'est ici que la distance entre l'auteur et son texte joue une importance fondamentale. C'est elle qui permet la trahison : le postulant enrichit son dossier de ses publications avec l'intention d'augmenter ses chances, mais ce choix pourrait se révéler insuffisant ou même contre-productif (par exemple lorsque le jury juge ses écrits de mauvaise qualité).

parler en même temps les comités *pour* le postulant. Il y a donc un mouvement multiple, où chaque actant est agi. Le postulant fait parler les publications, mais les publications, grâce à leur pouvoir, font parler le postulant au nom des comités. De l'autre côté, le jury est bien agi par les publications, puisque les comités ne sont pas là et pourtant c'est comme s'ils y étaient. La décision du jury n'est pas compréhensible si nous ne comprenons pas les articles comme étant capables d'accomplir une action, notamment celle de porte-parole. Enfin, si le jury décide de donner la bourse au postulant grâce au nombre et à la qualité de ses publications, il parlera au nom des comités de revue.

Par conséquent, le support de Cooren est utile parce qu'il nous donne un autre point de vue pour soutenir notre proposition et enrichir notre argument. Comme Cooren lui-même le dit,

Latour ne s'intéresse pas vraiment à la communication, donc la ventriloquie permet d'apporter une réponse communicationnelle à une prise de position métaphysique (au sens Latourien du terme, s'entend). Il s'agit de prolonger sa réflexion, mais aussi peut-être d'en montrer les limites⁹.

Mais d'ailleurs tout phénomène social n'implique-t-il pas en fait la communication? Le concept de porte-parole n'implique-t-il pas le langage? Même si les disciplines de référence, les langages et les outils conceptuels sont différents, il y a des points en commun entre la proposition de Cooren et la théorie de Latour. Premièrement, l'usage de Cooren des concepts de traduction, d'auteur-actant (*agent*), qu'il remplace par le terme « figure », et de porte-parole (*spokesman*). Deuxièmement, la commune volonté de Cooren et de l'ANT de décrire tout événement participant à l'interaction entre acteurs, pour rendre justice jusqu'au bout à ce qui se passe dans la relation étroite, indissoluble et irréductible entre humains et non-humains, pour contrecarrer la « bifurcation de la nature », telle que dénoncée par Whitehead (1920, cité par Cooren, 2010, p. 170), ou le « grand partage » (Latour, 1997).

Il y a bien d'autres exemples de textes qui peuvent être des porte-parole et qui correspondent à la « suite » humains→non-humains→humains : les

⁹ Courriel de François Cooren reçu le 07/05/2012.

parties des CV dédiées aux études et aux professions, car elles témoignent de ces expériences, des personnes qui ont donné des notes au postulant ou qui l'ont embauché; les ordonnances médicales, car elles rapportent la volonté du médecin de permettre au pharmacien de vendre ce médicament au patient-client; le permis de conduire (ou d'autres types) qui atteste que des personnes qualifiées et expertes nous ont jugés aptes ou en état de conduire (ou de faire autre chose); la justification signée par le parent qui témoigne que l'enfant n'est pas allé à l'école parce qu'il se sentait mal ce jour-là; les versions originales, et les copies authentifiées, des titres académiques; les traductions certifiées conformes, *et similia*.

Conclusion

La fonction de porte-parole attribuée aux non-humains-textes enrichit le « Parlement des choses », dont Latour parle à la fin de *Nous n'avons jamais été modernes* (1997, p. 197). Ce Parlement représente le réseau d'« objet-discours-nature-société » où humains et non-humains cohabitent et créent ensemble le monde hybride dans lequel nous vivons depuis toujours. Le Parlement des choses ne peut être complet que si nous y incluons des non-humains étant capables d'agir de façon semblable aux humains. Le principe de symétrie généralisée n'est véritablement général que si les non-humains peuvent faire figure de porte-parole de la même façon que les humains peuvent le faire pour eux. L'extension de la capacité de « parler » à des actants non-humains peut rendre plus précise et détaillée la description des tentatives d'enrôlement de la part de certains acteurs envers d'autres acteurs, situation qui est aussi toujours une situation de communication. Une telle ouverture conceptuelle desserre des possibilités dont la portée explicative ne pourra être connue que par son application éventuelle à des études de terrain. Vraisemblablement elle pourra aider à mieux comprendre la raison pour laquelle un article, un CV, un document d'identité ou un carnet de conduire peuvent jouer un si puissant rôle dans nos sociétés : ces textes ne pourraient pas exercer autant de pouvoir perlocutoire s'ils ne faisaient figure de porte-parole au nom d'acteurs extrêmement influents. Compléter ce Parlement n'est pas qu'une question épistémologique; comme le dit Latour, elle est aussi un geste nécessaire pour la démocratie du futur.

Références

Austin, J. L. (1975). *How to do things with words*. Cambridge, MA : Harvard University Press.

Callon, M. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs en baie de Saint-Brieuc. *L'Année sociologique*, 36, 169-208.

Callon, M. (2006a). Quatre modèles pour décrire la dynamique de la science. Dans Akrich, M., Callon, M. et Latour, B. (dir.). *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs* (p. 201-251). Paris, France : Les presses de l'École des Mines.

Callon, M. (2006b). Sociologie de l'acteur réseau. Dans Akrich, M., Callon, M. et Latour, B. (dir.). *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs* (p. 267-276). Paris, France : Les presses de l'École des Mines.

Callon, M. et Latour, B. (2006). Le grand Léviathan s'apprivoise-t-il ? Dans Akrich, M., Callon, M. et Latour, B. (dir.). *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs* (p. 11-32). Paris, France : Les presses de l'École des Mines.

Cooren, F. (2010). *Action and Agency in Dialogue*. Philadelphia, PA : John Benjamins B.V.

Derrida, J. (1988). *Limited Inc*. Evanston, IL : Northwestern University Press.
Latour, B. (1983). Give me a laboratory and I will raise the world. Dans Knorr, K. et Mulkay, M. (dir.). *Science Observed* (p. 141-170). Londres, Royaume-Uni : Sage.

Latour, B. (1996). *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*. Paris, France : La Découverte.

Latour, B. (1997). *Nous n'avons jamais été modernes*. Paris, France : La Découverte.

Latour, B. (2004). *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie* (2^e éd.). Paris, France : La Découverte.

Latour, B. (2005). *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*. Paris, France : La Découverte.

Latour, B. (2007). *Changer de société, refaire de la sociologie*. Paris, France : La Découverte.

Latour, B. (2010). Who is making the dummy speak? Dans Cooren, F. (dir.) (2010). *Action and Agency in Dialogue* (p. XIII-XVI). Philadelphia, PA : John Benjamins B.V.

Latour, B. (2011). *Pasteur : guerre et paix des microbes. Suivi de Irréductions*. Paris, France : La Découverte.

Whitehead, A. N. (1920). *Concept of nature*. Cambridge, MA : Cambridge University Press.